

COMMUNE DE AULT
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
AR2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 23/12/1981
DATE DE L'ACTE
23/12/81
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Servitudes du champ de vue du sémaphore d'AULT-ONIVAL du relèvement 242° au relèvement 16°. Décret du 23 décembre 1981 Plan DOM 964G 001/15 du 19 octobre 1981
SERVICE RESPONSABLE